

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section design et métiers d'arts, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Jean-Marc DESPREZ
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Académie de PARIS

Vice-Présidentes

Mme Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche
Académie de PARIS
Mme Elise GOURDY-BLENIAT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
Académie de CRETEIL

Secrétaire générale

Mme Isabelle BASQUIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
Académie de PARIS

Membres du jury

M. PHILIPPE ARNAUD
Professeur agrégé
Académie de PARIS
M. Olivier ASSOULY
Personne à compétences particulières
Académie de CLERMONT-FERRAND
Mme Brigitte AUZIOL
Maîtresse de conférences des universités
Académie de MONTPELLIER
Mme Camille BAUDELAIRE
Personne à compétences particulières
Académie de PARIS
Mme Emeline BELLIOU
Professeure agrégée
Académie de RENNES
M. Saïd BERKANE
Personne à compétences particulières
Académie d' AIX-MARSEILLE
Mme Isabelle BRALET
Professeure agrégée
Académie de BESANCON
Mme Stéphanie CARDOSO
Maîtresse de conférences des universités
Académie de BORDEAUX
M. Pascal DUTERTRE
Personne à compétences particulières
Académie de PARIS

M. Aurélien FOUILLET Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
M. Dimitri FOURNIER Professeur agrégé	Académie de TOULOUSE
Mme Sophie FOURNIER Professeure agrégée	Académie de MONTPELLIER
M. Noël FRESSENCOURT Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional	Académie de BESANCON
M. Yvan GAUTHIER Professeur agrégé	Académie de LYON
M. Juan Manuel GOMEZ Personne à compétences particulières	Académie de CRETEIL
Mme Aurélie GUILLET Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
Mme Muriel JANVIER Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale	Académie de CLERMONT-FERRAND
Mme Marina KHEMIS Professeure agrégée	Académie de VERSAILLES
M. Julien LABIA Professeur agrégé	Académie de DIJON
M. Matthieu LAMBERT Professeur agrégé	Académie de PARIS
M. Raphael LEFEUVRE Professeur agrégé	Académie de PARIS
M. Pierre LEVY Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
Mme Eva MAGNIER Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
Mme Sandrine MAHIEU Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
Mme Céline MALLET Professeure agrégée	Académie de PARIS
Mme Lucie MARINIER Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
M. Grégory MARION Professeur agrégé	Académie de DIJON
M. Thierry MENISSIER Professeur des universités	Académie de GRENOBLE
M. Baptiste MEYNIEL Professeur agrégé	Académie de PARIS
Mme Frédérique PAIN Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
M. Alexandre POISSON Professeur agrégé	Académie de PARIS
Mme Charlotte POUPON Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
M. Joris THOMAS Personne à compétences particulières	Académie de PARIS
M. Etienne TORNIER Personne à compétences particulières	Académie de BORDEAUX

M. Hugo TORO
Personne à compétences particulières

Académie de PARIS

Mme Emmanuelle TUAL-CHAOUAT
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Kévin VENNITTI
Personne à compétences particulières

Académie de GRENOBLE

M. Sébastien WAMPACH
Professeur agrégé

Académie de DIJON

Mme Camille ZONCA
Personne à compétences particulières

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 février 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

